INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non

OFI INVEST RENDEMENT EUROPE

ISIN : FR0000097503

ABEILLE ASSET MANAGEMENT - AÉMA GROUPE

Objectifs et politique d'investissement :

- **Classification de l'OPCVM : -**
- **Description des objectifs et de la politique d'investissement :**

- La SICAV a pour objectif la recherche d'une performance annualisée nette de frais de gestion, sur la période de placement recommandée, supérieure à celle de l'indice JPM GBI Global European Hedge EUR (coupons réinvestis), en investissant principalement sur les marchés de taux de l'Espace Economique Européen et de l'OCDE, dans le cadre d'une gestion dynamique et discrétionnaire.
- Le portefeuille est construit et géré sur la base d'une analyse quantitative et qualitative de l'univers d'investissement, afin d'intégrer au portefeuille les valeurs jugées, par l'équipe de gestion, en adéquation avec les objectifs et contraintes de gestion. Le processus de gestion se fondera sur une analyse crédit de l'émetteur, une étude de la structure du titre ainsi que sur une étude comparative de la modélisation et du prix de revient du titre.

- **Caractéristiques essentielles :**

- La stratégie de gestion est discrétionnaire quant à la sélection des valeurs.
- La SICAV respecte les fourchettes d'investissements suivantes :
  - entre 70% et 100% de l'actif net, en titres de créance et instruments du marché monétaire, libellés en euro.
  - entre 0% et 10 % de l'actif net dans des actions ou des titres donnant directement ou indirectement accès au capital ou aux droits de vote de sociétés, libellés en toutes devises.
- Les émetteurs sélectionnés relèveront entre 90% et 100% de l'actif net de l'Espace Économique Européen et d'autres pays membres de l'OCDE et, dans la limite de 10% de l'actif net, de toutes zones géographiques. Les titres issus des pays émergents seront limités à 10% de l'actif net.
- Les titres appartiendront indifféremment au secteur public ou au secteur privé.
- Les titres sélectionnés relèveront de toutes les notations. La SICAV pourra investir dans la limite de 10% de son actif net dans des titres de créance spéculatifs (High Yield) (notation inférieure à BBB- référence Standard & Poor's ou équivalent).
- Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Pour la détermination de la notation de l'émission, la société de gestion peut se fonder à la fois sur ses propres analyses du risque de crédit et sur les notations des agences de notation, sans s'appuyer mécaniquement ni exclusivement sur ces dernières.
- La sensibilité du portefeuille sera comprise entre 0 et +10.
- Le portefeuille pourra être investi dans la limite de 10% de l'actif net en parts et actions d'OPC et avoir recours à des instruments dérivés dans la limite de 100% de son actif net.

- **Indicateur de référence :**

- L'indicateur de référence de la SICAV est l'indice JPM GBI Global European Hedge EUR (coupons réinvestis). Cet indice obligataire est composé des emprunts gouvernementaux européens de toutes maturités. Il est calculé quotidiennement et publié par la société JPMorgan.
- La SICAV est gérée activement. La composition de la SICAV peut s'écarter matériellement de la répartition de l'indicateur.

- **Modalités de souscription - rachat :**

- L'investisseur peut demander la souscription de ses actions, soit en montant, soit en nombre d'actions et le rachat en nombre d'actions, chaque jour de bourse, auprès du centralisateur Société Générale S.A. (32, rue du Champ de Tir - 44000 Nantes - France). L'heure limite de réception des ordres qui sont traités à cours inconnu sur la base de la prochaine valeur liquidative est fixée à 11h30 le jour ouvré précédant le calcul de la valeur liquidative. Pour les souscriptions ou les rachats qui passent par l'intermédiaire d'un autre établissement, un délai supplémentaire pour acheminer ces ordres est nécessaire pour le traitement des instructions.
- La valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse à Paris à l'exception des jours fériés légaux n'étant pas un vendredi.
- Cette action capitalise et/ou distribue ses sommes distribuables.

- **Autres informations :**

- Les instruments dérivés et intégrant des dérivés pourront être utilisés pourront être utilisés à titre d'exposition et/ou de couverture et ainsi porter l'exposition de la SICAV au-delà de l'actif net. Le risque global de la SICAV est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.
- La performance de la SICAV résulte de l'encaissement des coupons versés par les émetteurs des titres détenus, ainsi que de l'évolution de la valeur desdits titres.
- Recommandation : La durée de placement recommandée est supérieure à deux ans. Cette SICAV pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les deux ans.

Profil de risque et de rendement :

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible — **A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé**

1	2	**3**	4	5	6	7

- **Texte expliquant l'indicateur et ses principales limites :**

- La SICAV se trouve dans la catégorie de risque/rendement indiquée ci-dessus en raison en raison de la volatilité des marchés de taux.
- Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Enfin, la catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- La SICAV ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

- **Risques importants pour la SICAV non intégralement pris en compte dans cet indicateur :**

- **Risque de crédit :** l'émetteur d'un titre de créance détenu par la SICAV n'est plus en mesure de payer les coupons ou de rembourser le capital.
- **Risque de liquidité :** l'impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions peut avoir un impact significatif sur le prix des actifs.
- **Risque de contrepartie :** l'actionnaire est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré.
- **Impact de l'utilisation de produits dérivés et de produits intégrant des dérivés :** l'utilisation de ces instruments expose la SICAV à des sources de risques et donc de valeur ajoutée que des titres en direct ne permettent pas d'atteindre.

Pour consulter l'intégralité des risques liés à l'OPCVM, il convient de se reporter au prospectus, disponible sur le site : www.ofi-invest-am.com

Frais :

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	**4% maximum**
Frais de sortie	**Néant**

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur pourrait payer moins de frais.

L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	**0,98%**
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	**Néant**

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en septembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au paragraphe « Frais et commissions » du prospectus de cette SICAV, disponible sur le site internet www.ofi-invest-am.com.

Performances passées :

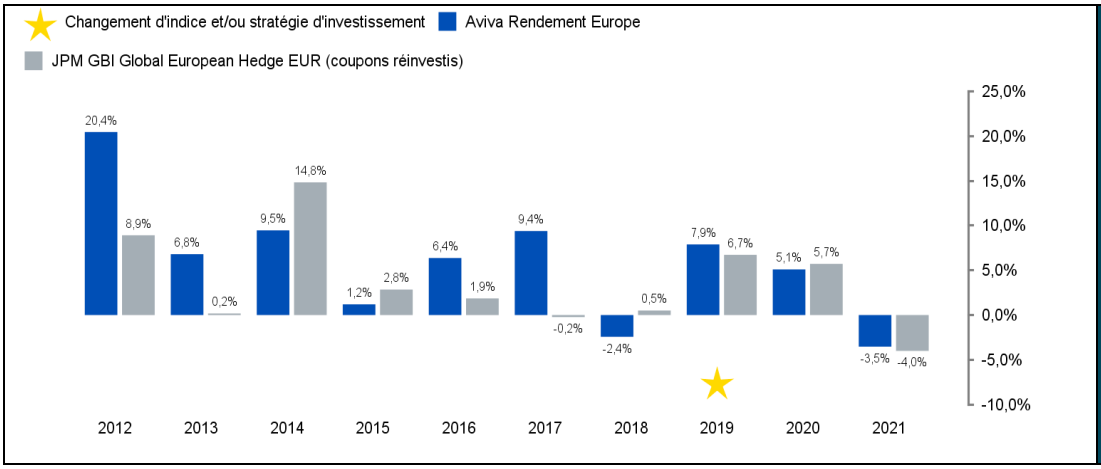

Avertissements et commentaires :

Cette action a été créée le 19/03/1984.

Le calcul des performances présentées a été réalisé en Euro dividendes / coupons réinvestis. Il tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Source : Abeille Asset Management, Engine Europerformance
Au 02/01/2019 : l'indicateur de référence a été modifié, auparavant JP Morgan Europe (coupons réinvestis).
Au 03/10/2022 : la SICAV, anciennement Aviva Rendement Europe, a changé de dénomination.

Informations pratiques :

- **Dépositaire :** Société Générale S.A

- **Fiscalité :**

Selon le régime fiscal de l'investisseur, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM. La législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

- **Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPCVM, ainsi que sur les autres classes d'actions :**

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, document semestriel) ainsi que les informations relatives aux autres classes d'actions sont disponibles gratuitement en langue française à l'adresse ci-dessous. Ils peuvent également être adressés par courrier dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite de l'investisseur auprès de :

Abeille Asset Management
Service Juridique
14, rue Roquépine - 75008 Paris - France
contact.juridique.am@ofi-invest.com

- **Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative :**

La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion, à l'adresse indiquée ci-dessus, ou sur le site internet : www.ofi-invest-am.com.

La Politique de rémunération et éventuelles actualisations sont disponibles sur le site internet www.ofi-invest-am.com et un exemplaire sur papier pourra être mis à disposition gratuitement ou sur simple demande écrite à l'adresse ci-dessus.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 3 octobre 2022.

Cet OPCVM est agréé et réglementé en France par l'Autorité des Marchés Financiers. Il est autorisé à la commercialisation en France.
La société de gestion Abeille Asset Management est agréée et réglementée en France par l'Autorité des Marchés Financiers (n° GP 97-114).

La responsabilité d'Abeille Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Abeille Asset Management, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 18.608.050 €, enregistrée au RCS de Paris sous le numéro 335 133 229. Siège social : 14 rue Roquépine, 75008 Paris